http://www.prv-concept.com

Bulletin d'inscription au meeting

MEETING ANNUEL 2013 DE PRV-CONCEPT

À l'occasion du meeting annuel 2013 de l'association, l'équipe de PRV Concept vous propose un meeting hors normes !

Voici les idées maîtresses de ce week-end :

Rassemblement à partir de 18h le vendredi 07 juin au gîte :

- Vendredi 07 juin à partir de 18h : Arrivée le vendredi soir pour ceux qui le souhaitent au gîte.
- Samedi 08 juin : Journée gauloise à Bribracte : Visite guidée du site archéologique, repas gaulois, visite guidée du musée.
- Dimanche 09 juin (le matin) : Visite guidée des grottes d'Arcy sur Cuere.
- Dimanche 09 juin (le midi) : Restaurant traditionnel.
- Dimanche 09 juin (l'après-midi) : Détente à la base de loisir des Settons.

Afin que ce meeting se passe dans les meilleures conditions, nous vous invitons à respecter le plus rigoureusement possible l'horaire établi, ceci afin de veiller au bon déroulement de ce week-end festif entre passionnés.

Règlement et consigne de sécurité

ART.1 : Désignation de la manifestation

1.1 Le rassemblement à l'occasion du meeting annuel 2013 de PRV-Concept est une manifestation regroupant des amateurs de véhicules à moteur PRV.
1.2 Cette manifestation se déroulera les 07, 08 et 09 Juin 2013 dans le Yonne(89) et la Saône-et-Loire (71) et dans le Morvan.

ART.2 : Organisateur

2.1 L'organisateur de cette manifestation est l'Association PRV Concept domicilié à :
Association PRV Concept, 2 rue de nuisement, 78730 Saint-Arnoult en Yvelines
2.2 Les participants déclarent accepter le présent règlement du fait de leur inscription.

ART.3 : Véhicules admis

3.1 La manifestation est ouverte à tous les véhicules équipés d'un PRV.
3.2 Tous les véhicules devront être normalement immatriculés, assurés et en règle avec le contrôle technique. Il relève de la responsabilité de chaque engagé de s'assurer que son véhicule est en état de participer à ce type de manifestation.
3.2 L'organisateur se réserve le droit de refuser tout véhicule qu'il jugerait dangereux. Il se réserve aussi le droit d'accepter tout autre véhicule de marque différente.

ART.4 : Engagement

4.1 Les inscriptions ouvertes à parution du présent règlement prennent fin le 13 Mai 2013 (cachet de la poste faisant foi)
4.2 Les droits d'inscription correspondent à diverses options détaillées dans le document joint.
4.3 Les inscriptions doivent être faites uniquement à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint (ou de son modèle disponible sur Internet).
4.4 Les inscriptions sont payables par chèques (tirés sur une banque française) ou euro chèque à l'ordre de l'Association PRV Concept.
4.5 Tout changement de véhicule devra être signifié par écrit.
4.6 Toute annulation d'inscription (dans le cas d'un versement intégral uniquement) devra être signifiée par écrit (cachet de la poste faisant foi) et dans les conditions suivantes :
4.6.1 Avant la date du 25.04.13 : remboursement de la totalité des droits
4.6.2 Entre le 25.04.13 et le 05.05.13 : remboursement des droits – 30%
4.6.3 Après le 05.05.13 : pas de remboursement

ART.5 : Publicité

5.1 Aucune inscription (hors publicité d'époque) commerciale ou à caractère promotionnel ne pourra figurer sur les véhicules sans l'accord préalable des organisateurs.

ART.6 : Obligations générales

6.1 Dans le cadre de la manifestation, les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route, aux arrêtés municipaux, ainsi qu'aux prescriptions du présent règlement.
6.2 Sur le site de la rencontre « Meeting annuel 2013 de PRV-Concept »
6.2.1 La vente ou distribution de boissons alcoolisées est interdite aux personnes non accrédités
6.2.2 Sous l'entière responsabilité de leurs maîtres, les chiens doivent être impérativement tenus en laisse.

ART.7 : Réclamation

7.1 Cette manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié et de la courtoisie, chaque participant s'engage à adhérer au présent règlement et accepte donc de se conformer aux décisions des organisateurs.

ART.8 : Réglementation et assurances

8.1 Tous véhicules et matériels devront être couverts en responsabilité civile et circulation par une police d'assurance en cours de validité. La responsabilité de l'Association PRV Concept ne saurait être engagée en aucune sorte pour les dommages que vous pourriez causer à autrui, ni pour ceux que vous pourriez subir (photocopie de la police d'assurance à joindre impérativement avec le bulletin d'engagement).
8.2 Les conducteurs devront s'assurer de la validité de leur permis de conduire.

--- PARTIE À ENVOYER ---

Souscripteur :

Nom et prénom : ……
N° et nom rue : ……
Code postal : ……
Ville : ……
Téléphone fixe : ……
Téléphone portable : ……
Pseudo : ……
Adresse mail : ……
Possédez-vous un animal de compagnie ? (oui / non) : ……
Si oui, combien ? : ……
Serez-vous accompagné(e) ? (oui / non) : ……
Si oui, combien de personnes ? : ……
Indiquez le prénom de chaque personne supplémentaire : ……
……

Véhicule 1 :

Modèle et type : ……
Année : ……
Immatriculation : ……
Couleur : ……
Compagnie d'assurance : ……
N° de police d'assurance : ……
Année d'achat du véhicule : ……

Véhicule 2 **(facultatif)** :

Modèle et type : ……
Année : ……
Immatriculation : ……
Couleur : ……
Compagnie d'assurance : ……
N° de police d'assurance : ……
Année d'achat du véhicule : ……

Véhicule 3 **(pour tout autre véhicule, merci de continuer l'inscription sur papier libre)** :

Modèle et type : ……
Année : ……
Immatriculation : ……
Couleur : ……
Compagnie d'assurance : ……
N° de police d'assurance : ……
Année d'achat du véhicule : ……

Modalités de paiement :

Le paiement en 3 fois reste possible, le 1er paiement vous permettant la réservation du meeting. Cependant la totalité des paiements devra être versé impérativement **avant le 13 mai** (nous contacter pour plus de précisions et pour la mise en œuvre).
Le dossier est à retourner à l'adresse de l'association suivante :

Association PRV Concept
2 rue de nuisement
78730 Saint-Arnoult en Yvelines

--- PARTIE À ENVOYER ---

Modalités d'inscription :

	Vendredi soir Repas froid + nuit au gîte + petit déjeuner	Samedi journée Journée gauloise à Bribracte	Samedi journée Journée gauloise à Bribracte + dégustation de vin antique	Samedi soir Restaurant ou repas gîte + nuit au gîte + petit déjeuner	Prix 1 personne
option 1	oui	non	oui	oui	150 €
option 2	oui	oui	non	oui	145 €
option 3	non	oui	non	oui	85 €
option 4	non	non	oui	oui	90 €
option 5	non	non	non	oui	70 €
					Total :
				10% de remise si vous êtes membre actif :	- €
				Sous-total à calculer :	€
				Sous-total A à entourer :	€

	Dimanche matin Visite des grottes	Dimanche midi Repas du midi	Dimanche soir Restaurant ou repas gîte + nuit au gîte + petit déjeuner	Prix 1 personne
option 1	oui	oui	oui	108 €
option 2	non	oui	oui	100 €
option 4	oui	oui	non	38 €
				Total :
			10% de remise si vous êtes membre actif :	- €
			Sous-total à calculer :	€
			Sous-total B à entourer :	€

Total A+B :	€

Il est demandé aux participants de ramener leur propre literie (à confirmer).

--- PARTIE À ENVOYER ---

Je certifie exact les renseignements portés sur le présent bulletin, déclare avoir lu le règlement et m'engage à le respecter. Je n'oublie pas d'apposer mes initiales sur chaque document à retourner.

Le dossier est à retourner impérativement avant le 13 mai 2013, il comprend le montant des frais d'inscriptions + la photocopie de la carte grise + la photocopie de la police d'assurance + la photocopie du rapport du contrôle technique et une photo récente du véhicule (facultatif).

À : ……
Le : …/…/2013
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :